



COMMUNE DE COURLON-SUR-YONNE

CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 6 OCTOBRE 2023
LISTE DE LA DELIBERATION EXAMINEE
article L2121-25 du CGCT

N° Délibérations		Décisions
71BIS/2023	Délégations du Conseil Municipal consenties au maire. Délibération refaite suite aux observations du contrôle de légalité.	approuvée à l'unanimité
86/2023	Convention de mise à disposition de personnel de la CCYN au profit des communes membres sur l'entretien des espaces verts.	approuvé à l'unanimité
87/2023	Renouvellement contrat PMB SERVICES. Contrat d'hébergement, d'assistance et maintenance du logiciel de la bibliothèque municipale.	approuvé à l'unanimité
88/2023	Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 développée au 1 ^{er} janvier 2024. Modification de la version prise au dernier conseil	approuvé à l'unanimité
89/2023	Désignation du référent déontologue. La commune a choisi le même collège de déontologie que la CCYN.	approuvé à l'unanimité
90/2023	DM1/COMMUNE Décision modificative	approuvé à l'unanimité
91/2023	Désignation de représentants de la commune au conseil syndical. (SMAEP) Il faut désigner deux titulaires et un suppléant.	approuvé à l'unanimité

Affichage en Mairie, le 10 Octobre 2023 à 16 heures 00.

Publication sur le site de la Commune, le 10 Octobre 2023

Mme le Maire,
Christina RANGDET,

